



ATOUT ZORN

Le magazine de la Communauté
de Communes du Pays de la Zorn

N° 39 | Octobre 2020



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de la Zorn

● **LA MAISON
DE PAYS**
labellisée Maison
France Services





ÉDITO CHAQUE ANNÉE CIVILE APPORTE SON LOT DE SURPRISES...

Bernard FREUND
Président



ATOUT ZORN n° 39 – Bulletin d'information
de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg 67 270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 91 96 58 - Fax 03 88 91 92 65
Directeur de publication : Bernard FREUND, Président
Responsable Publication : Éric SCHAEFFER, Vice-Président
Coordination : Fanny THOMANN
Photos : Franck MORIN, Pays de la Zorn
Maquette / Illustration : Matière Grise
Impression : Cathal
Dépôt légal : octobre 2020

... mais 2020 marquera sans aucun doute l'histoire de ce monde par l'ampleur de l'épidémie dont personne ne pensait que ce virus pourrait devenir un fléau pour l'humanité. Il semblerait donc que le monde de demain n'en sera plus le même et que notre mode de vie en sera bouleversé.

2020 fût aussi l'année d'un nouveau mandat... engagé par les Élus communaux et intercommunaux. C'est une occasion de faire le point sur nombre d'orientations et de définir ou reconsidérer de nouveaux projets.

C'est ainsi que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a décidé de modifier ses modes de communication en les adaptant afin que nos concitoyens aient une meilleure et prompte connaissance des enjeux intercommunaux essentiels, toujours en totale transparence.

Vous trouverez donc une autre version de l'ATOUT ZORN, plus condensé, plus précis sur nos réalisations et nos objectifs tout en sachant que vous pouvez retrouver plus d'informations sur notre site internet « www.payszorn.com ».

Je vous en souhaite bonne lecture en espérant que les rentrées scolaires, sociales et économiques permettront de reprendre les activités avec confiance et sérénité malgré le contexte sanitaire actuel.

SOMMAIRE

ÉDITO & SOMMAIRE	2/3
› NOTRE TERRITOIRE	4/19
LES ÉLUS DE LA CCPZ – MANDAT 2020-2026	4/5
LES GRANDS PROJETS ET LES ORIENTATIONS DU TERRITOIRE	6/11
MAISON DU PAYS DE LA ZORN MAISON FRANCE SERVICES	12/13
BUDGETS 2020	14
CENTRE AQUATIQUE ATOO-O	15
LES ORIENTATIONS	16/19
› ENVIRONNEMENT	20/21
› PETITE ENFANCE /ENFANCE-JEUNESSE	22/24

MUTUALISATION

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn mutualise ses services comptabilité, paie, secrétariat et son local archives au moyen de conventions de mise à disposition. Les agents de notre intercommunalité effectuent ainsi les prestations suivantes pour les Collectivités membres :

COMMUNES	COMPTABILITÉ	PAIE	LOCAL ARCHIVES
ALTECKENDORF	X	X	X
DUNTZENHEIM			X
GEISWILLER-ZOEBERSDORF	X	X	X
GRASSENDORF	X	X	X
INGENHEIM	X	X	
LIXHAUSEN	X	X	X
MUTZENHOUSE	X	X	X
SCHERLENHEIM	X	X	X
WALTENHEIM-SUR-ZORN	X	X	
WINGERSHEIM LES QUATRE BANS	X	X	X

EFFECTIFS

Au total 58 agents répartis comme suit :

- 14 agents à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn
- 12 agents au Centre Aquatique ATOO-O
- 32 agents au Service Scolaire





NOTRE TERRITOIRE



LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN - MANDAT 2020-2026

Le Bureau de la Communauté de Communes se réunit tous les lundis après-midis. Sur les sujets importants et de stratégie intercommunale, des Conférences des Maires sont organisées.



PRÉSIDENT



Bernard FREUND
Maire
Wingersheim les Quatre Bans

5 VICE-PRÉSIDENTS



Georges PFISTER
Maire
Hochfelden

1^{er} Vice-président en charge de :

- Finances
- Responsable bâtiments intercommunaux sur Hochfelden
- Développement économique - Zones d'Activités



Mireille GOEHRY
Maire déléguée Mittelhausen,
Wingersheim les Quatre Bans

2^e Vice-présidente en charge de :

- Petite enfance (fonctionnement des structures et relations avec les délégataires de services)
- Mise en œuvre du programme des futurs Groupes Scolaires intercommunaux
- Scolaire
- Lecture Publique



Jean-Georges HAMMANN
Maire
Geiswiller-Zoeberdorf

3^e Vice-président en charge de :

- Environnement (ordures ménagères, collecte sélective, déchèteries)
- Suivi technique des bâtiments intercommunaux
- Suivi des travaux
- Responsable du Groupe Scolaire La Décapole et du périscolaire à Wickersheim
- Comité Technique et CHSCT



Xavier ULRICH
Maire
Schwindratzheim

4^e Vice-président en charge de :

- Programme GEMAPI
- Responsable bâtiments intercommunaux à Schwindratzheim
- Suivi de la politique jeunesse, relation avec la FDMJC
- Développement touristique
- Responsable équipements sportifs de Wingersheim Quatre Bans et Ettendorf
- Mobilités



Éric SCHAEFFER
Maire
Bossendorf

5^e Vice-président en charge de :

- Communication
- Responsable du Canal Local et réseau câblé/fibre
- Suivi informatique et site internet
- Responsable publication Atout Zorn
- Suivi de la politique associative
- Banque de Matériel Intercommunal

32 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Alain HIPPI
Maire
Alteckendorf



Manuela SCHOLLER
Adjointe
Alteckendorf



Virginie ZIMMERMANN
Maire Duntzenheim



Nicolas RODRIGUEZ
Maire
Ettendorf



Mathieu LANG
Adjoint
Ettendorf



Bernard INGWILLER
Maire
Grassendorf



Cécile BRAUN
Maire déléguée
Schaffhouse-sur-Zorn
Hochfelden



Michèle MEYER-GARCIA
Adjointe Hochfelden



Philippe DETTLING
Adjoint
Hochfelden



Laurence VOLLMAR
Adjointe
Hochfelden



Christophe LUTZ
Adjoint
Hochfelden



Carine KRAEHN-DURR
Adjointe Hochfelden



Jean-Luc ENGER
Adjoint
Hochfelden



Jean-Luc KAUFFMANN
Conseiller
Hochfelden



Anne GILLIG
Conseillère
Hochfelden



Patrick LENTZ
Maire
Hohfrankenheim



Gérard SCHWEITZER
Maire
Ingenheim



Jérôme GUERREIRO
Maire
Issenhausen



Daniel LENGENFELDER
Maire
Lixhausen



Éric GUILLAUME
Maire
Melsheim



Bernard LIENHARD
Maire
Minversheim



Pascal WICKER
Maire
Mutzenhouse



Marie-Paule LEHMANN
Maire
Scherlenheim



Véronique ERNEWEIN
Adjointe
Schwindratzheim



Bernard RIEHL
Conseiller
Schwindratzheim



Françoise TAESCH
Conseillère
Schwindratzheim



Jeannot KREBS
Maire
Waltenheim-sur-Zorn



René HATT
Maire
Wickersheim-Wilshausen



Raphaël ADAM
Maire
Wilwisheim



Marc WENDLING
Maire délégué Gingsheim
Wingersheim les Quatre Bans



Jean-Luc ECKART
Maire délégué Wingersheim
Wingersheim les Quatre Bans



Michèle KOESSLER
Adjointe
Wingersheim les Quatre Bans



LES GRANDS PROJETS ET LES ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN

7
ATOUT
ZORN



GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL À ALTECKENDORF

Ce projet d'école et de périscolaire entre le village d'Alteckendorf et les Ets MATHIS, semble enfin sur de bons rails pour les Communes adhérentes d'Alteckendorf, Ettendorf, Grassendorf et Minversheim.

- › **Emprise foncière** : 178,97 ares, mise à disposition par la Commune d'Alteckendorf
- › **Surface école** : 1 328 m²
- › **Nombre de classes** : 9 classes + 2 classes de réserve
- › **Surface périscolaire** : 303 m²
- › **Nombre d'enfants** : 120
- › **Coût des travaux** : 5 708 754 € HT
- › **École** : 3 775 000 € HT
- › **Périscolaire** : 1 933 754 € HT
- › **Frais annexes** : 1 125 000 € HT
- › **Total** : 6 833 754 € HT

› **Ouverture chantier** : 1^{er} semestre 2021

Un plan de financement a été validé entre la Communauté de Communes et les quatre communes avec des subventions attendues à hauteur de 2 333 600 €.

Architecte AUGER RAMBEAUD à Colmar / BAUSSAN PALANCHE à Strasbourg.



GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL À SCHWINDRATZHEIM

Ce projet, un peu plus crucial sur le site actuel des écoles de Schwindratzheim, la décision des Élus de cette Commune étant déterminante pour le choix du concept : rénover et étendre ou démolir ?

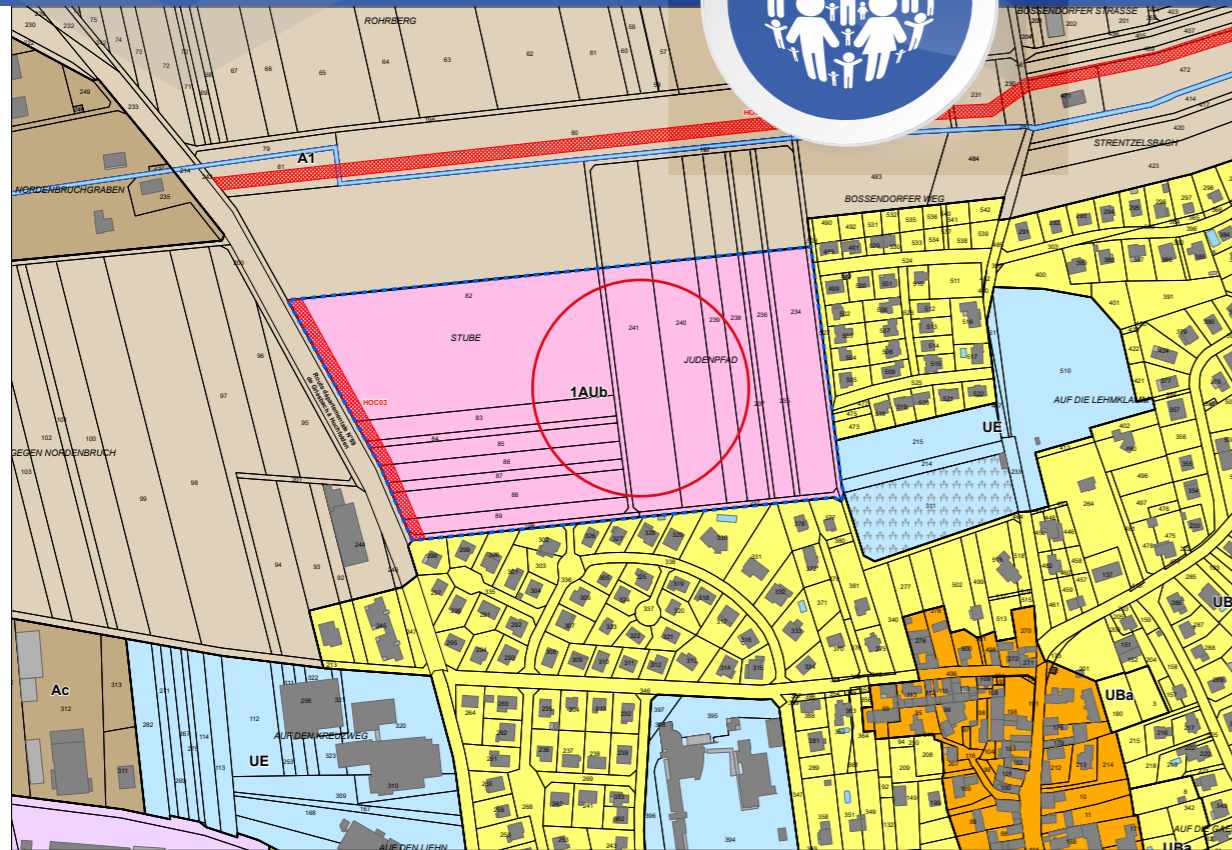
Cette dernière solution a été privilégiée compte tenu des coûts d'investissements respectifs. Le périscolaire actuel d'une capacité des 70 enfants sera transformé et étendu pour accueillir au total 190 enfants.

- › **Architecte** : WEBER&KEILING à Strasbourg
- › **Montant estimé des travaux** : 5 987 040 € HT
- › **Nombre de classes** : 10 classes + 2 classes de réserve
- › Plan de financement à concrétiser

GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL À HOCHFELDEN

La concentration de toutes les activités scolaires et périscolaires au centre de la Ville semble avoir été abandonnée par les Élus de Hochfelden. Il est craint un engorgement ou une asphyxie autour du foyer où aurait dû se concentrer 500 élèves et 350 enfants en périscolaire. Un emplacement

a été réservé au PLUi en sortie Nord de Hochfelden (Route de Wilshausen). À ce jour les études ne sont pas plus avancées pour pouvoir vous apporter plus d'information.



La concrétisation de ces 3 programmes clôturera les équipements structurants scolaires sur le Pays de la Zorn que s'étaient fixés les Élus du territoire.

Les équipements du territoire :

- Hochfelden
- Au Clair de Lune à Wingersheim Les Quatre Bans (6 villages)
- Schwindratzheim
- Alteckendorf (4 villages)
- La Décapole à Wickersheim (10 villages)

Seules les Communes de Hohfrankenheim, Mutzenhouse et Wilwisheim ont décidé de rester autonomes et de garder leur école.

CONSTRUCTION D'UN HALL SPORTIF À WICKERSHEIM

Le Groupe Scolaire intercommunal La Décapole en service depuis septembre 2012 sera doté, à l'initiative des 10 villages membres, d'un Hall sportif destiné aux activités sportives et ludiques favorisant l'épanouissement des enfants au sein de la structure.

Le programme arrêté est le suivant :

- un espace de compétition 44 x 23,70 m
- hauteur libre sous plafond pour l'intégralité de la surface de jeu de 5 m
- 2 vestiaires
- WC PMR homme et femme
- une passerelle couverte, non fermée, entre l'école et le hall multisport
- un local technique et de stockage avec des armoires de rangement
- une isolation extérieure en façade de 20 cm et une isolation en toiture de 40 cm
- un chauffage pour atteindre entre 17° et 19° dans le bâtiment

Annexé à l'école, ce bâtiment aura les caractéristiques suivantes :

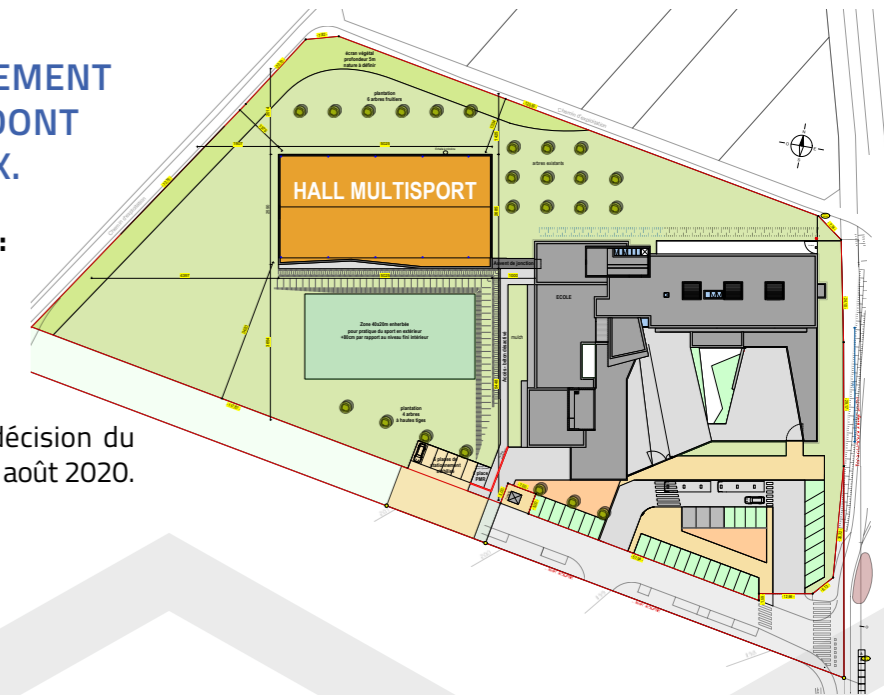
- Surface totale : 1 176 m²
- Surface de jeux : 1 070 m²
- Hauteur : 7 m
- Chauffage : citerne externe gaz

LE COÛT DE CET INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE À 1 282 320 € HT, DONT 1 050 000 € HT DE TRAVAUX.

Ouverture prévisionnelle du chantier :
automne 2020

Achèvement prévisionnel :
printemps 2021

Plan de financement arrêté par la décision du Conseil Communautaire en date du 27 août 2020.

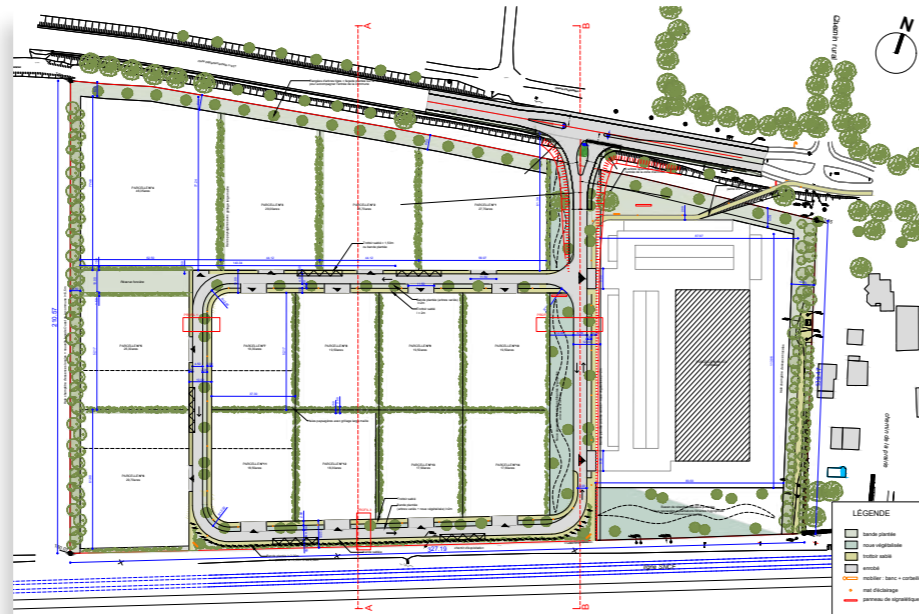


ZONE D'ACTIVITÉS PROJET HOCHFELDEN

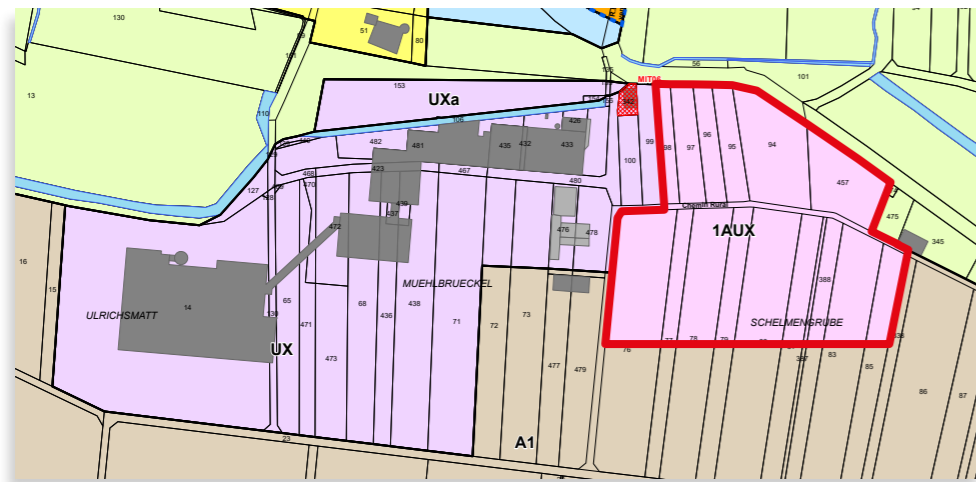
Situé à l'entrée Ouest de la Commune toujours sur la RD421, son emprise est de 5,92 ha. La conduite d'opération a été confiée à la SERS (Société d'aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg) qui mène, pour le compte de l'intercommunalité, toute la procédure administrative nécessaire compte tenu des difficultés rencontrées.

La concertation du public est en phase d'achèvement. Elle déterminera les modalités de poursuite de ce projet que les Élus espèrent réaliser au plus vite pour répondre à la demande des entreprises et commerces.

La maîtrise foncière reste à acquérir.



ZONE D'ACTIVITÉS PROJET WINGERSHEIM LES QUATRE BANS (MITTELHAUSEN)



Plutôt destinée à des entreprises de petites tailles ou artisans, il s'agit d'étendre la zone où est déjà installé un des fleurons industriels de notre territoire, les Ets PALC COLIN. D'une surface de 2,87 ha, la Communauté de Communes a lancé une étude de faisabilité pour la création de quelques

lots. Les parcelles ont à ce jour fait l'objet d'une acquisition amiable à 95 %.

En cas d'accord des Services et autorisations diverses, les terrains à bâtir ne seront disponibles qu'à partir de 2022.



WWW
TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN
RUBRIQUE « NOTRE TERRITOIRE »
LES PROJETS EN COURS

PROJET WILWISHEIM

Situé sur la RD421 à l'entrée Est de la Commune de Wilwisheim, ce projet s'étendra à terme sur 4,76 ha avec aménagement d'un carrefour giratoire de desserte formant en même temps « entrée de ville ».

- **Nombre de lots créés :** 12 lots maximum autorisés
- **Surface des lots :** à définir suivant demande
- **Coût total du projet :** 2 000 000 €
- **Appel d'offres des travaux :** septembre 2020
- **Ouverture chantier :** janvier 2021
- **Disponibilité des terrains :** 2^{ème} semestre 2021
- **Maîtrise foncière acquise.**

MAISON DU PAYS DE LA ZORN MAISON FRANCE SERVICES



LES AGENTS D'ACCUEIL AU SERVICE DES ADMINISTRÉS
DU LUNDI AU VENDREDI : 8H-12H & 14H-17H

POINT D'ACCÈS NUMÉRIQUE

À CONSERVER



PÔLE EMPLOI

Accompagnement dans les démarches sur le site internet de Pôle Emploi
Aide à la création d'un espace personnel, inscriptions/réinscriptions en ligne
Accompagnement dans la simulation d'allocations



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Information sur les prestations, services et démarches de la CAF
Réalisation de simulations (APL, prime à l'emploi, etc...) sur le site internet de la CAF
Aide à la constitution de dossiers
Visio-Contact avec la CAF :
Uniquement sur RDV pris 48h à l'avance auprès de l'accueil
Service permettant de dialoguer à distance avec un téléconseiller de la CAF
Tous les vendredis de 8h30 à 12h00



CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Accompagnement dans les démarches sur le site AMELI.fr
Aide à la création d'un espace personnel, au remplissage de formulaires
Renouvellement de cartes vitales / Suivi des remboursements de soins



DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFIP)

Informations de premier niveau en matière de fiscalité des particuliers
Présentation des principales fonctionnalités du site impots.gouv.fr
Accompagnement dans les démarches en ligne :
- Activation de l'espace particulier
- Aide à la déclaration des revenus, à la gestion du prélèvement à la source
- Paiement en ligne des impôts, des amendes, des timbres électroniques, etc...
Visio-Contact avec la DRFIP :
Sur RDV pris 48h à l'avance sur le site « impôts.gouv.fr » ou auprès de l'accueil



SITES EN GOUV.FR

Accompagnement dans les démarches sur les sites en gov.fr
Pré-demande pour les pièces d'identité
Renouvellement de la carte grise, permis de conduire (automobile, poids lourds, etc...)



CARSAT ALSACE-MOSELLE

Accompagnement aux démarches en ligne sur le site <https://www.carsat-alsacemoselle.fr>
Demande de retraite en ligne, consultation attestation de paiement, suivi des demandes en cours...



GROUPE LA POSTE

Accompagnement aux démarches en ligne sur le site www.laposte.fr



MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

Accompagnement de premier niveau pour les démarches en ligne sur le site <https://alsace.msa.fr>
Création d'espace privé, demande de retraite en ligne, simulation et vérification d'attestations



CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AUX DROITS DU BAS-RHIN (CDAD)

Accompagnement dans les démarches en ligne sur le site www.cdad-basrhin.justice.fr

LES AUTRES SERVICES OPÉRATIONNELS AU SIÈGE DE LA MAISON DE PAYS

13
ATOUT
ZORN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - 03 88 91 96 58



ANIMATION JEUNESSE DU PAYS DE LA ZORN - FDMJC

Contacts au 03 88 02 20 12 ou 03 88 91 96 58



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences les lundis de 15h à 18h
Permanences les jeudis de 14h à 17h
Atelier d'éveil à la Maison du Pays les mardis et jeudis de 9h à 11h sur inscription



SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h45



SICTEU DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

Lundi 8h-12h et 13h-17h / Mardi 13h-17h / Mercredi 8h-12h et 13h-16h - 03 88 91 12 61



ASSOCIATION D'AIDE ET SERVICE À LA PERSONNE

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h



UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

TOUS LES SERVICES UNIQUEMENT SUR RDV

SECRÉTARIAT

Lundi : 8h-12h et 14h-17h
Mardi : 8h-12h et 14h-17h
Vendredi : 8h-12h

ASSISTANTES SOCIALES

Mme RITT : Permanence le Lundi de 8h à 12h sur RDV
Mme LIFA : Permanence le Lundi de 14h à 16h sur RDV

PUÉRICULTRICE

Jeudi de 8h30 à 11h

CONSULTATION DE JEUNES ENFANTS (PMI) :

3ème lundi du mois de 14h à 17h



MISSION LOCALE DU PAYS DE SAVERNE PLAINE ET PLATEAU

Uniquement sur RDV au 03 88 71 10 08



CHAMBRE RÉGIONALE DU SURENDETTEMENT SOCIAL

Uniquement sur RDV les jeudis matin - S'adresser à l'accueil



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Uniquement sur RDV au 06 23 24 82 36. Le 1^{er} mardi du mois



ESPACE INFO ÉNERGIE

Permanences 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 15h30



EPSAN

Uniquement sur rendez-vous au 03 88 64 61 05



CARITAS ALSACE

Sur RDV les mercredis
Contacter le 06 80 50 69 61
Permanences le vendredi après-midi de 14h à 17h



CONSULTATION JURIDIQUE AVEC UN AVOCAT

Sur RDV le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de 13h30
Prendre RDV auprès de l'accueil de la Maison de Pays 8 jours avant



PERMANENCE DES ÉLUS

Député : M. Patrick HETZEL - contact@patrick-hetzel.fr
Conseillère Départementale : Mme Marie-Paule LEHMANN - 06 78 32 99 47
Président de la CdC du Pays de la Zorn : Tous les jours sur RDV - 03 88 91 96 58



BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL

SERVICES	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes
Centre Aquatique Atoo-o	682 150 €	280 600 €	-401 450 €	63 340 €	10 080 €
Zone d'Activités de Hochfelden	3 100 €	1 570 €	-1 530 €	460 416 €	232 450 €
Administration Générale	4 906 297,79 €	6 005 047,79 €	1 098 750 €	451 118,41 €	1 180 486,41 €
Sport, Culture, Loisirs	80 700 €	29 500 €	-51 200 €	1 255 000 €	1 252 200 €
Câble	35 350 €	0 €	-35 350 €	3 000 €	0 €
Tourisme	71 525 €	6 450 €	-65 075 €	60 800 €	15 000 €
Enfance et Jeunesse	905 500 €	165 000 €	-740 500 €	31 000 €	92 900 €
Environnement	360 000 €	260 000 €	-100 000 €	0 €	0 €
Gendarmerie	21 650 €	139 680 €	118 030 €	65 000 €	0 €
Maison de Pays	56 700 €	58 500 €	1 800 €	42 000 €	0 €
Services Mutualisés	7 800 €	183 200 €	175 400 €	3 000 €	0 €
Groupe Scolaire Clair de Lune	0 €	0 €		8 040 €	94 518 €
PLUi	15 275 €	5 000 €	-10 275 €	22 000 €	0 €
Groupe Scolaire Alteckendorf	1 000 €	0 €	-1 000 €	627 360 €	314 220 €
Groupe Scolaire Schwindratzheim	1 000 €	0 €	-1 000 €	151 080 €	75 000 €
Groupe Scolaire Hochfelden	1 000 €	0 €	-1 000 €	60 000 €	36 900 €
Lecture Publique	1 000 €	15 500 €	14 500 €	3 000 €	2 400 €
TOTAL	7 150 048 €	7 150 048 €	0 €	3 306 155 €	3 306 155 €

BUDGET SCOLAIRE

SERVICES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
	Dépenses et Recettes	Dépenses et Recettes
Alteckendorf	63 432,4 €	2 956 €
Clair de lune Wingersheim les quatre bans	496 544,76 €	980 622,94 €
Décapole Wickersheim	502 580,38 €	93 525,65 €
Ettendorf	85 324,52 €	1 391,62 €
Grassendorf	16 931,8 €	0 €
Hochfelden/Schaffhouse-sur-Zorn	471 324,95 €	35 054,7 €
Hohfrankenheim	48 253,31 €	0 €
Minversheim	61 919,17 €	0 €
Mutzenhouse	57 216,66 €	4 000 €
Schwindratzheim	267 508,28 €	25 393,07 €
Wilwisheim	103 325,92 €	15 550,51 €
Groupe scolaire Alteckendorf	0 €	310 000 €
Groupe scolaire Schwindratzheim	0 €	110 000 €

BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS WILWISHEIM

Zone d'Activités	1 002 000 €	1 000 000 €
------------------	-------------	-------------

BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS MITTELHAUSEN

Zone d'Activités	154 000 €	152 000 €
------------------	-----------	-----------

LE CENTRE AQUATIQUE ATOO-O

Le confinement et les normes sanitaires applicables depuis le 15 juin 2020 dans les établissements de bain pèseront lourd dans les résultats d'exploitation 2020 du Centre Aquatique Atoo-o à Hochfelden.

Il est rappelé que le déficit régulier annuel est de l'ordre de 300 000 € malgré une fréquentation d'environ de 125 000 entrées. Cette installation de par sa nature est soumise tant au niveau de sa structure que des installations

techniques à un environnement particulièrement propice à des usures rapides compte tenu des défauts et fuites constatés.

Un nouvel audit s'impose pour dresser un état des lieux sur tous les équipements, établir un programme de travaux pluriannuel d'investissement pour garantir le maintien de l'exploitation de ce Centre Aquatique.

Rappel : le déficit d'exploitation prévisionnel 2020 est de 401 450 € à couvrir par les impôts locaux.



www

TOUTES LES INFORMATIONS
À L'ACCUEIL ATOO-O

Tél. 03 88 02 20 40
accueil.atoo-o@payszorn.com

4

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Après 4 ans de travail et de concertation avec les Élus communaux, des réunions de Commissions, des analyses avec les Services de l'État, des Chambres Consulaires et des Syndicats associés, des séances de présentation au public du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), des publications régulières, des réceptions du public par les Commissaires Enquêteurs, le premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé par le Conseil Communautaire le 19 décembre 2019 pour une application dès 2020 sur l'ensemble du territoire et pour toutes les autorisations d'urbanisme.

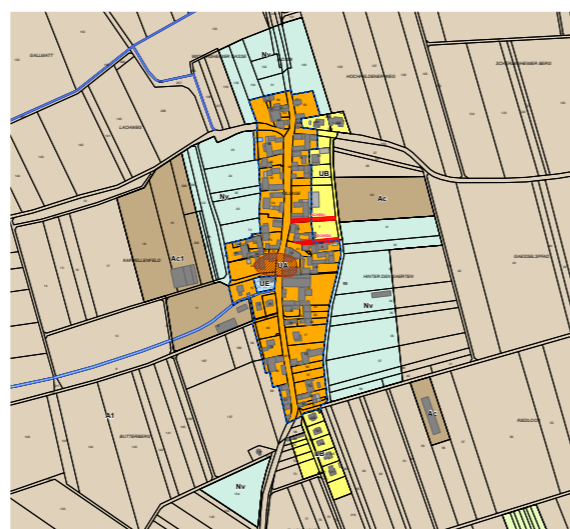
La Communauté de Communes s'est appuyée à cet effet sur des bureaux d'études expérimentés afin d'encadrer juridiquement ces travaux d'une part, d'apporter leur savoir-faire et permettre une « relative » cohérence sur le Département d'autre part.

Nos concitoyens étaient nombreux à se manifester à l'enquête publique. Élus et techniciens ont pu donner satisfaction aux requêtes qui ne mettaient pas en péril l'intérêt général et l'équité de traitement des propriétaires. Cependant, tous n'ont pu être comblés car il y avait toujours un élément

technique, physique ou administratif bloquant. Quelques-uns (3) ont donc jugé utile de saisir le Tribunal Administratif pour contester et annuler la délibération d'approbation.

La Communauté de Communes a donc transmis les recours à ses avocats qui défendront les décisions intercommunales devant la juridiction administrative.

En attendant, le PLUi reste applicable sur le territoire.



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)



Notre Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) regroupe les Communautés de Communes du Kochersberg-Ackerland et du Pays de la Zorn tandis que d'autres PETR se sont simplement substitués aux « PAYS » et sont souvent beaucoup plus étendus. L'objectif est de réaliser des opérations à l'échelle de plusieurs Communauté de Communes.

Figurent ainsi, entre autres, dans nos objectifs de coopération avec le Kochersberg-Ackerland :

- › L'économie
- › Le tourisme
- › L'animation Jeunes

Un Conseil Syndical a été récemment installé et il définira les orientations futures à privilégier en ce domaine.

TIERS-LIEUX

ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS ET COLLABORATIFS

Ces locaux sont aujourd'hui d'actualité avec les mesures de confinement et le télétravail qui est préconisé par les Services de l'État.

Source d'économie pour des entreprises (réduction des surfaces de leur siège) et des salariés (réduction des frais et durée de déplacement). Ce principe requiert néanmoins une grande confiance en ses salariés et des résultats satisfaisants prometteurs pour l'employeur.

L'étude menée sur le Pays de la Zorn a révélé que 2 bâtiments pourraient répondre aux exigences d'un tiers-lieux :

- › L'école maternelle de Wingersheim (vacante)
- › La mairie de Wingersheim les Quatre Bans

Moyennant des investissements plus ou moins importants pour réhabiliter les bâtiments, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans se laisse le temps de la réflexion pour une décision en la matière si les demandes de télétravail en « espace partagé » se confirmaient.

PODIUM

La BMI se dote d'un nouvel équipement : un podium mobile !

Devant la multiplicité des manifestations et événements organisés par le tissu associatif de notre territoire, la Communauté de Communes a décidé de se doter d'un podium mobile.

Cette scène d'une surface de 48m², s'adapte à tous types de festivités. Sa particularité réside dans sa rapidité d'installation, seulement une heure est nécessaire à deux personnes.

Ce nouvel équipement va donc apporter de nouvelles perspectives, tout en permettant un confort d'utilisation alliant sécurité et gain de temps.

Disponible prochainement à la location aux associations et communes du territoire au tarif de 500 €, majoré des charges de personnel mis à disposition au tarif de 30 € l'heure.



HALL DE TENNIS / TERRAINS DE FOOT SYNTHÉTIQUES

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a été maître d'ouvrage de ces équipements et elle assure les vérifications réglementaires de sécurité annuelles.

La gestion et les frais d'exploitation sont à la charge des Clubs qui utilisent les locaux.

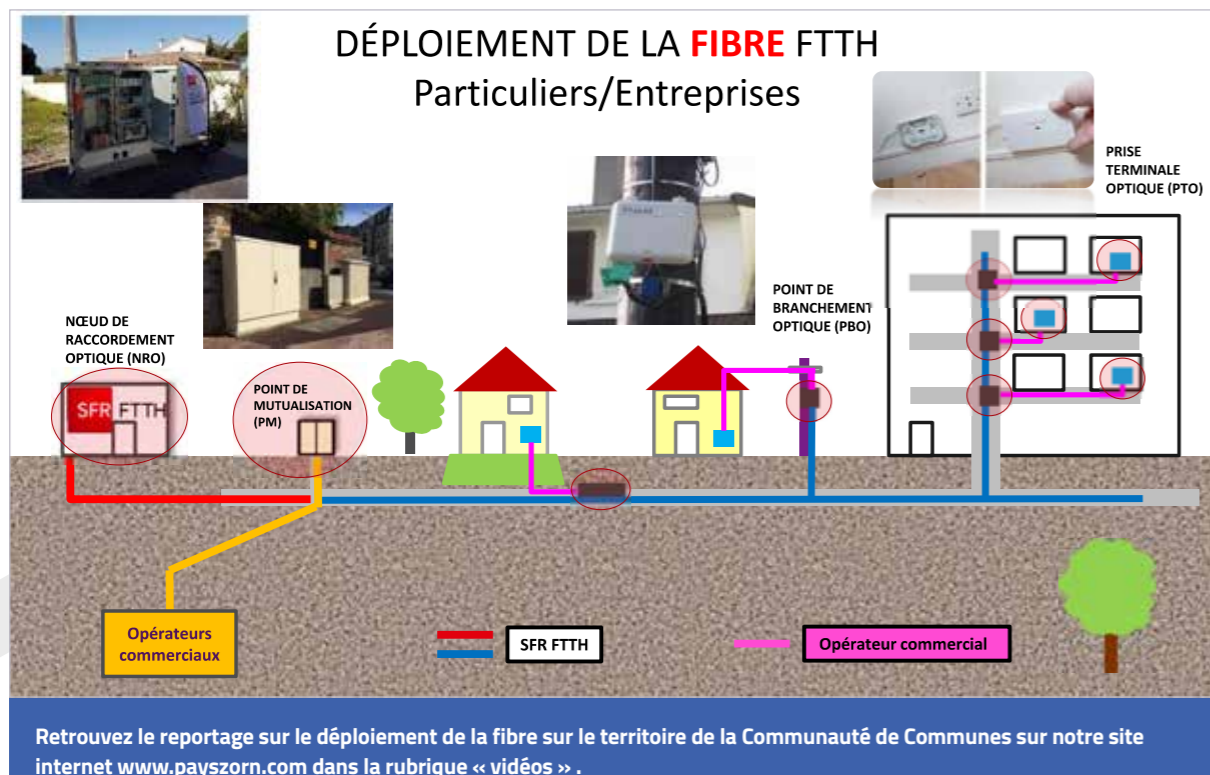
CONTACT BMI
www
TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN (rubrique vie associative).
SERVICE VIE ASSOCIATIVE
Tél. 03 88 02 20 10
vie.associative@payszorn.com

FIBRE OPTIQUE

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a autorisé SFR à construire un réseau de fibre optique FTTH (Fiber to the Home ou jusqu'à l'abonné) sur l'ensemble de ses Communes câblées. Ce dernier sera opéré par sa filiale SFR FttH et financé exclusivement sur fonds privés de l'opérateur, couvrira 90 % du périmètre dédié en 2021 et 100 % d'ici 2023.

Le réseau FttH ainsi déployé sera ouvert à l'ensemble des opérateurs de services dans le respect des dispositions légales fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) et présentes dans la Convention de Programmation et de Suivi des Déploiements signée le 12 juin 2020.

» DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE FTTH Particuliers / Entreprises



ZORN TV

Le canal Local « Zorn TV » va cesser sa diffusion sur le réseau câblé numérique de numéricable-SFR, canal 500 à partir de l'automne 2020.

Vous pouvez dès à présent retrouver tous les reportages de Zorn TV sur notre site internet dans la rubrique « Vidéos », rubrique qui sera mise à jour régulièrement avec les nouveaux reportages au cœur de notre territoire ainsi que sur notre page facebook.



CONTACT ZORN TV
Demande de reportage :
canal.local@payszorn.com
www.payszorn.com
Communauté de Communes du Pays de la Zorn

GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations (GEMAPI) relève de la compétence intercommunale. Toutefois, les Élus du Conseil Communautaire ont transféré cette compétence au SDEA qui dispose des compétences techniques et des ressources humaines nécessaires à l'exercice de cette mission.

Plusieurs dossiers sont à l'étude depuis quelques années, notamment les priorités sur Melsheim et Schwindratzheim.

Les investissements sont très lourds, le montage des dossiers d'une complexité administrative et réglementaire extrême.

Schwindratzheim :

Coût estimatif des travaux : 730 000 € HT

Ouverture prévisionnelle du 1^{er} chantier : Juillet 2021

Melsheim :

Coût estimatif des travaux : 457 000 € HT

Ouverture prévisionnelle du chantier : Mai 2022



PISTES CYCLABLES

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'est associée à la Communauté de Communes du Kochersberg-Ackerland pour réaliser une étude aboutissant à un schéma prioritaire de pistes cyclables sur nos territoires et une interconnexion cohérente.

Plusieurs sites ont été privilégiés dont la liaison Hochfelden/Schwindratzheim. Le projet a été confié au bureau d'études BEREST



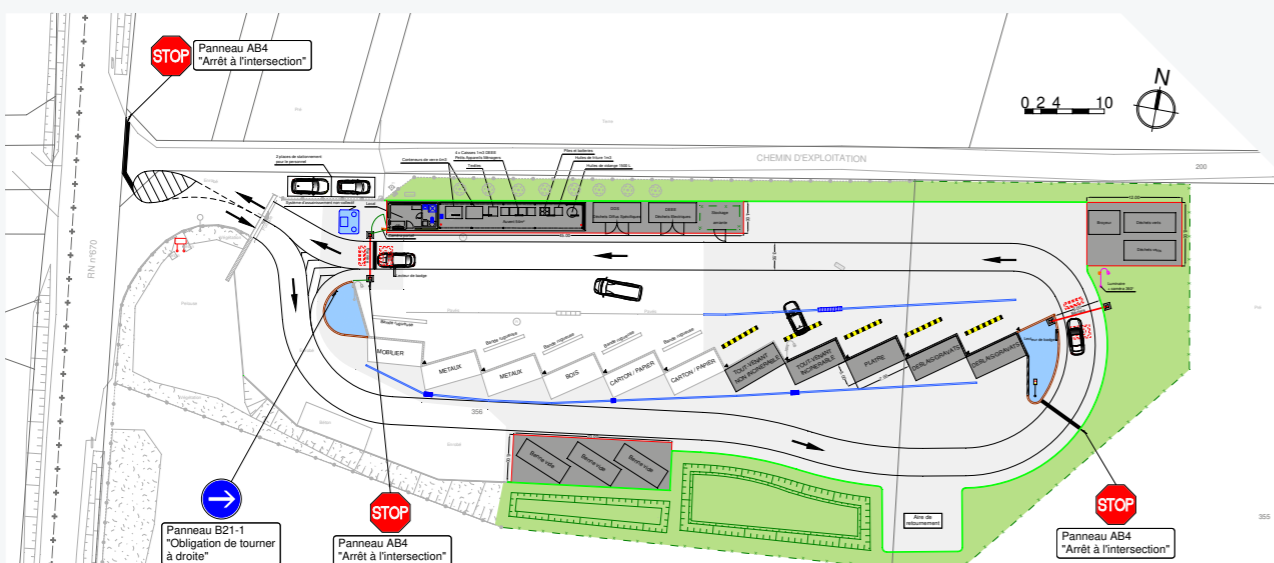
et les concertations se poursuivent entre les 2 Communes pour cette réalisation. Nul doute que les investissements nécessaires en site propre sur les autres tronçons préconisés seront réalisés en fonction du potentiel de financement.



RÉAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE LA DÉCHÈTERIE DE MUTZENHOUSE

En 2018-2019, la déchèterie de Bossendorf a bénéficié d'une extension sur près de 1 500 m² avec la création de 4 quais de déchargements supplémentaires.

La déchèterie de Mutzenhouse va bénéficier à son tour d'une extension et d'un réaménagement pour assurer un meilleur service aux usagers, augmenter la sécurité et fluidifier la circulation en haut des quais.



LE TRI DU VERRE, UN GESTE ESSENTIEL



Jetés à la poubelle, les emballages en verre sont perdus et génèrent un surcoût important et un gaspillage de matière première.

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI!

Déposez flacons et bouteilles, pots et bocaux dans les bornes à verre.

En 2020 et 2021, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, en accord avec les mairies, va procéder au remplacement de certains **conteneurs à verres** par des bornes enterrées : plus discrètes et plus silencieuses.

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES SUR RENDEZ-VOUS

Depuis le 5 octobre 2020, les modalités d'accès aux déchèteries de BOSENDORF et MUTZENHOUSE ont évolué.

Elles seront ouvertes comme suit :

	ACCÈS LIBRE					SUR RDV
	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Déchèterie BOSENDORF		14h - 17h45		14h - 17h45	Fermée	9h - 11h45 14h - 17h45
Déchèterie MUTZENHOUSE	14h - 17h45		14h - 17h45		Fermée	9h - 11h45 14h - 17h45

La prise de RDV **devra se faire prioritairement sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn** (www.payszorn.com) et peut se faire jusqu'à la dernière minute en fonction des places disponibles.

Grâce aux importants efforts de tri et de réduction des déchets de la majorité des usagers du service des Ordures Ménagères et à une gestion rigoureuse, **le tarif de la redevance incitative est maintenu depuis 2012.**

MAISON DU PAYS DE LA ZORN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
43 Route de Strasbourg
67270 Hochfelden
Tél. 03 88 91 96 58
E-mail : secretariat.general@payszorn.com
Site : www.payszorn.com

www

BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses et Recettes	Dépenses et Recettes
2 638 251,12 €	1 314 186,49 €



ENFANCE & JEUNESSE



PETITE ENFANCE / ENFANCE

LES PÉRISCOLAIRES

Les deux premiers périscolaires ont fait l'objet d'une timide fréquentation au début mais la société française a évolué et aujourd'hui plus de 50 % des élèves aspirent à une inscription dans les périscolaires.

- > HOCHFELDEN accueille 160 places
- > SCHWINDRATZHEIM accueille 70 places
- > WICKERSHEIM accueille 120 places
- > WINGERSHEIM LES QUATRE BANS accueille 120 places

Là aussi, comme dans les crèches, les Élus sont devant des choix cornéliens pour répondre aux nombreuses demandes. En effet, les inscriptions définissent les jours de fréquentation (à défaut de la semaine complète) et varient trop souvent en fonction des disponibilités des grands-parents, des parents (en congés ou en arrêt de travail, etc.).

Pour faire face à l'évolution de la population à Schwindratzheim, une délocalisation partielle de la restauration à midi s'effectuera au Centre Socio Culturel mis à disposition par la Commune.

Notons également que les Communes de Ettendorf, Alteckendorf et Minversheim assurent leur propre cantine (dans des locaux de la salle des fêtes) à défaut de périscolaire et que les frais de transport sont pris en charge par l'intercommunalité.



MULTI-ACCUEIL ET CRÈCHES

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a investi en 2003 dans une crèche publique à Hochfelden.

Elle accueille actuellement 35 enfants. Nous savons bien que les places sont prisées, souvent réservées et finalement abandonnées au moment de la rentrée ou en cours d'année alors que d'autres enfants ont eu un refus et que les parents étaient obligés de se tourner vers d'autres solutions. La gestion de cet établissement est très complexe mais nos services essaient de répondre au maximum aux attentes suivant les situations familiales et professionnelles des parents.

Nous notons, par ailleurs, que des structures privées ont ouvert :

- > **BOSENDORF** une Maison d'Assistants Maternelles 12 places
- > **HOCHFELDEN** 2 micro-crèches soit un total de 20 places
- > **MITTELHAUSEN** une micro-crèche soit 10 places
- > **SCHWINDRATZHEIM** 2 micro-crèches soit un total de 20 places
- > **WILWISHEIM** une micro-crèche soit 10 places

LE RAM

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu ressource pour les parents, futurs parents et assistants maternels.

> Les familles y trouvent des informations sur l'offre de garde, une aide et un accompagnement dans la mise en place et la gestion de leur contrat de garde.

> Pour les assistants maternels, il s'agit d'un lieu d'échanges et d'information.

> Des ateliers d'éveil destinés aux moins de 3 ans sont organisés au sein de la Maison de Pays mais également à Alteckendorf et Wingersheim les Quatre Bans (Gingsheim).

Les structures continueront de s'adapter aux règles sanitaires conformément aux protocoles nationaux mis en place par les ministères concernés, afin de pouvoir accueillir en toute sécurité et dans les meilleures conditions les enfants, le tout dans le respect des gestes barrière afin de limiter la circulation du virus.



ANIMATION JEUNESSE

L'Animation Jeunesse de Pays de la Zorn, assurée par la FDMJC, a adapté ses activités aux contraintes sanitaires. Le programme, modifié, de l'été a toutefois permis à de nombreux jeunes de vivre de belles aventures et de relever de multiples défis. Depuis la rentrée, la reprise d'activités culturelles et artistiques s'est déployée sur trois sites (Hochfelden, Wingersheim les Quatre Bans et Melsheim).

L'intégralité du programme est sur le site de l'AJ <https://aj.payszorn.com/>

L'actualité de l'AJ est à suivre sur la page Facebook <https://www.facebook.com/saj.payszorn>



MAISON DE LA CULTURE ET DES ARTS WINGERSHEIM-LES-4-BANS À L'ANCIENNE ECOLE ELEMENTAIRE

2020-2021

EXTENSIONS PRÉ-ADOS ET ADOS

- À HOCHFELDEN** (LOCAL JEUNES, RUE ABBÉ WEISROCK) ATELIERS THÉÂTRE / PÂTISSERIE
- À MITTELHAUSEN** (BIBLIOTHÈQUE, RUE DU CHÂTEAU) CLUB D'AMIGURUMI / TRICOT
- À MELSHEIM** (ANCIENNE ECOLE, RUE DE L'ÉCOLE) ATELIER DESSIN

- Jeux de société
- Théâtre adultes
- Théâtre pré-ados / ados
- Théâtre d'objet / Marionnettes enfants
- Atelier céramique intergénérationnel
- Atelier de dessins jeunes et adultes
- Amigurumi, couture, tricot... pour tous à partir de 9 ans
- Atelier de cuisine pâtisserie agri-culturel enfants et jeunes

DRÔLES DE JEUX

BIBLIOTHÈQUE DE MELSHEIM



Gestion administrative de l'ensemble du projet :
Animation Jeunesse FDMJC Alsace du Pays de la Zorn
43, route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN
Tél. : 03.88.02.20.12 / 03.88.02.20.13
animationjeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr

Avec le soutien de :

